



# PRÉFET DE L'AUBE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Troyes, le 6 avril 2021

### CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE BILAN DE LA SEMAINE N° 13

Le préfet de l'Aube et les forces de l'ordre demeurent mobilisés en 2021 pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière afin d'inviter chaque conducteur à adopter un comportement responsable sur les routes.

De nombreux comportements inadaptés et dangereux restent cependant toujours constatés. Ainsi, durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé aux verbalisations suivantes :

- 44 excès de vitesses ;
- 7 faits de conduites sous l'empire d'un état alcoolique ;
- 1 fait de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- 27 faits d'usage du téléphone au volant ;
- 5 faits de défauts de port de la ceinture de sécurité ou de dispositif de retenue pour enfant ;
- 7 faits de conduites sans permis de conduire ;
- 8 faits de refus de priorité ;
- 19 véhicules immobilisés en raison d'infractions graves au code de la route ;
- 24 suspensions administratives de permis de conduire immédiate.

### Prévision des contrôles routiers

Dans un but de prévention et de sensibilisation des usagers de la route, le préfet de l'Aube publie une partie des contrôles routiers pour la semaine à venir.

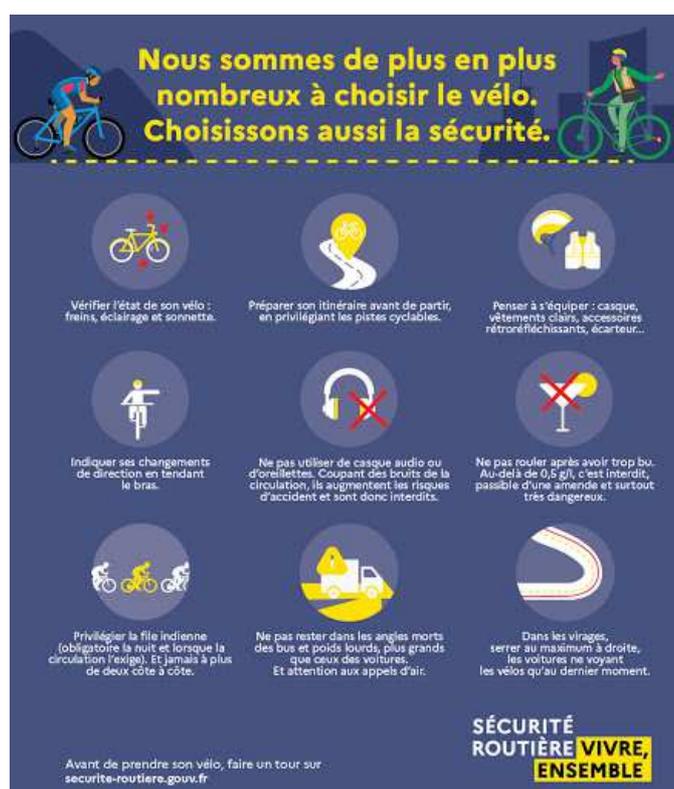
Date des contrôles	Période	Secteurs des contrôles
Mardi 6 avril 2021	Après-midi	Avenue du Président Coty à La Chapelle-Saint-Luc
Mercredi 7 avril 2021	Après-midi	D 619 – Lusigny-sur-Barse – La Villeneuve-au-Chêne
	Après-midi	D 671 – Fouchères – Mussy-sur-Seine
Jeudi 8 avril 2021	Matin	Avenue Edouard Herriot à Troyes
	Matin	D951 La Saulsotte
	Après-midi	N 77 – Saint-Germain – Bouilly
vendredi 9 avril 2021	Après-midi	Rue Notre Dame Des Prés à Saint-André-Les- Vergers
dimanche 11 avril 2021	Après-midi	D 374 – Aix-en- Othe – Nogent-en-Othe

## Vous roulez à vélo électrique ? Quelles spécificités ?

Si vous êtes tenus de respecter les règles qui s'appliquent à tous les cyclistes, voici quelques conseils spécifiques pour vous assurer une conduite sécurisée.

Un vélo à assistance électrique peut rouler jusqu'à 25 km/h. Une vitesse supérieure à un vélo classique, qui oblige à adapter sa conduite ...

- **Conseil n°1 : Augmentez** votre distance de sécurité avec les véhicules qui vous précèdent.
- **Conseil n°2 : Anticipez** encore le freinage à l'approche d'une intersection ou d'un obstacle.
- **Conseil n°3 : Sur les pistes cyclables**, faites attention aux autres usagers, notamment lors des dépassements.
- **Conseil n°4 : Maîtrisez** votre vitesse dans les zones de rencontre avec les piétons (limitées à 20 km/h.)



### Contact presse

Matthieu OLIVIER / Florence GOGIEN  
Tél : 03 25 42 36 74 / 03 25 42 36 52  
Mél : [pref-communication@aube.gouv.fr](mailto:pref-communication@aube.gouv.fr)

Préfecture de l'Aube  
Tél : 03 25 42 35 00  
2, rue Pierre LABONDE  
CS 20 312- 10025 Troyes Cedex  
[www.aube.gouv.fr](http://www.aube.gouv.fr)

 @Prefetaube  
 @Prefet10